

La confluence Garonne-Ariège, un espace naturel aux multiples fonctions

Les zones humides

La confluence Garonne-Ariège compte de nombreuses zones humides (forêts de berges, bras morts, mares...). Ces espaces de transition entre la terre et l'eau ont une triple fonction. Ce sont d'abord des espaces de biodiversité naturelle exceptionnels... Les zones humides ont également un rôle d'épuration de l'eau : la présence et la diversité des espèces végétales ainsi que la qualité des sols permettent de filtrer les éventuelles pollutions de l'eau, avant que celle-ci ne rejoigne la nappe phréatique ou le fleuve. Enfin, les zones humides sont des espaces tampons qui absorbent l'eau au moment des crues : elles participent ainsi à la prévention des risques d'inondation et restituent l'eau en période de sécheresse.

La sensibilisation du jeune public

Depuis 2007, un programme pédagogique d'animations et de sensibilisation des enfants scolarisés dans les communes du territoire de la confluence est organisé par l'association ConfluenceS Garonne-Ariège. Ce programme propose une approche éducative de cet espace naturel au jeune public, l'informe et le sensibilise aux problématiques de l'eau. 5 thèmes sont ainsi abordés : l'eau potable, le patrimoine naturel, les usages et les activités du passé, les loisirs et la navigation, l'exploitation des ramiers par l'homme. Depuis 2007, plus de 1 000 élèves ont participé à ce programme, lors de demi-journées ou de classes transplantées sur le site de la confluence.

La faune et la flore

Toute la zone de la confluence est un réservoir exceptionnel de diversité animale et végétale. On y croise pas moins de 243 espèces végétales différentes (dont 5 espèces d'orchidées, des saules blancs, des iris des marais...), 57 espèces d'oiseaux (dont l'aigle botté, le héron cendré, le martin pêcheur), 17 espèces de poissons telles que le goujon, l'ablette et le brochet, de très nombreuses espèces d'amphibiens et de reptiles, 28 espèces d'odonates (famille des libellules). Certaines de ces espèces sont remarquables, sensibles ou très localisées. Nombre d'entre-elles sont protégées.

L'agriculture

Installée dans le lit majeur du fleuve, l'agriculture était l'activité économique dominante de la plaine après la 2^e guerre mondiale. Aujourd'hui, elle représente 24 % de la superficie du territoire de la confluence, soit 18 exploitations dédiées aux cultures céréalières, maraîchères et sylvicoles (bois). L'agriculture est au cœur de la réflexion des acteurs de ConfluenceS Garonne-Ariège : conscients de la nécessité d'assurer la pérennité de cette activité, ils souhaitent soutenir une agriculture dynamique, innovante et viable qui fasse partie intégrante de la démarche entreprise sur le territoire.

La production d'eau potable

La qualité des eaux de la Garonne et de l'Ariège est d'autant plus importante que celles-ci sont captées afin de produire de l'eau potable. Trois usines de production d'eau sont installées sur le territoire de la confluence : celle de Clairfont à Portet-sur-Garonne, l'usine de Pech David et celle de la Périphérie Sud Est à Vieille-Toulouse. Cette dernière, gérée par le Conseil Général, alimente 24 communes de l'Ouest et du Sud-Ouest du territoire du Sicoval soit 16 000 abonnés (environ 48 000 habitants). En 2008, elle a produit 5,8 millions de m³ d'eau potable, à partir des eaux de la Garonne (depuis 2005, elle dispose d'un branchement de secours dans l'Ariège).

Le milan noir

Le corridor Garonnais accueille une partie importante de la population mondiale de ce rapace souvent menacé ailleurs. Il trouve sur le corridor Garonnais de grands arbres pour la nidification et un cours d'eau pour sa alimentation.

L'utriculaire

Fleur carnivore aquatique, rare et protégée en Midi-Pyrénées. Elle capture ses proies (des micro organismes aquatiques tels que les larves de moustique) par aspiration, grâce à ses feuilles souterraines en forme d'outres.

Le peuplier noir

Grand arbre typique des formations boisées se développant au bord des cours d'eau, le peuplier noir peut atteindre 30 mètres de hauteur et l'âge de 400 ans. Souvent croisé avec des peupliers de culture, des recherches sont en cours pour retrouver la souche « originale » garonnaise. Les vallées de l'Ariège et de la Garonne présentent encore des individus « typiquement » garonnais.

Le triton marbré

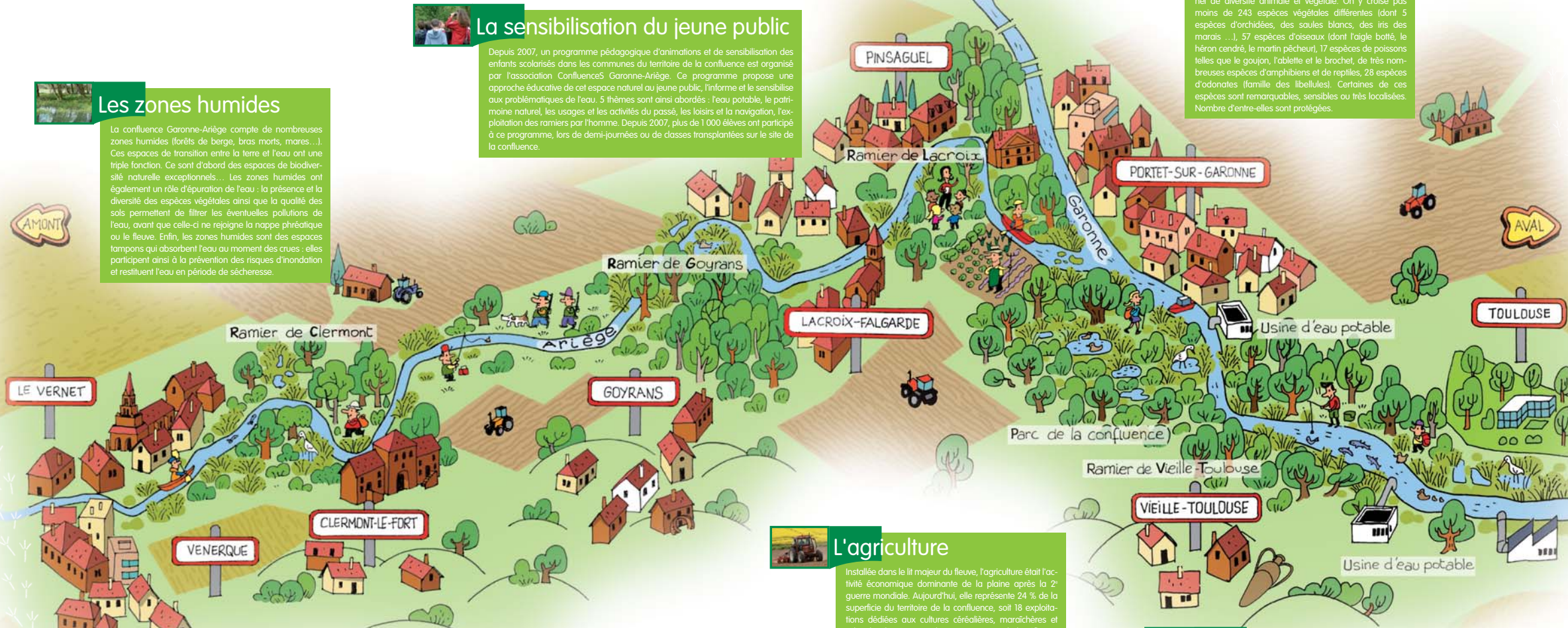
Amphibien protégé dont le male présente une crête en période de reproduction. Peu commun en bord de grand fleuve, le triton marbré trouve dans les mares de la confluence, créées par les anciennes gravières, des lieux de vie calmes comme il les affectionne.

Le saumon Atlantique

Espèce en voie de disparition dans les années 80, elle reste aujourd'hui menacée pour une double raison : les barrages qui empêchent sa migration et la dégradation de ses sites de reproduction par les anciennes gravières.

L'aigrette garzette

La Garonne est l'un des secteurs où l'on trouve cette espèce protégée. Elle dépend du milieu aquatique où elle pêche poissons et petits insectes aquatiques. L'aigrette garzette aime la tranquillité et les grands arbres où elle niche en colonie.



Les activités de loisirs

Canô-kayak, randonnées, promenades : la confluence offre un espace de loisirs populaire aux portes de la ville. Mais comme tout site naturel, son accès est réglementé. La baignade dans les eaux de l'Ariège et de la Garonne est interdite par arrêtés municipaux pour des raisons de sécurité : remous, courants et roches affleurantes constituent autant de risques de noyades. Les véhicules motorisés sont également interdits sur le site, afin d'éviter les accidents et d'abîmer les espaces naturels. Enfin, la chasse et la pêche sont autorisées selon la réglementation en vigueur.